

**SAS 2MS AUTO ECOLE**  
SAS au capital de 2.000 euros  
Siège social  
122 RUE PDT FRANCOIS MITTERRAND  
91160 LONGJUMEAU  
SIREN 992 791 038

**PROCÈS-VERBAL**  
**de l'assemblée générale EXTRAORDINAIRE**  
**du 12/01/2026**

L'an deux mille vingt-six, le 12/01/2026 à 16 heures, les associés de la société, se sont réunis au siège social sur convocation du Président.

L'assemblée est présidée par Madame BARADJI Assa, agissant en qualité de présidente.

Le Président constate que *tous les* associés sont donc présents,

Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau de la Présidente :

- Les A.R. des lettres de convocation ;
- Les pouvoirs des associés représentés par des mandataires ;
- Le rapport du Président ;
- Le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'assemblée.

Monsieur le Président indique que les documents requis par la loi ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration. Puis, la Présidente rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- Démission de la présidente
- Nomination du nouveau président
- Pouvoirs pour effectuer les formalités légales.

Il donne ensuite lecture du rapport de la présidence et ouvre les débats.

Le Président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

BA DH DH

### **PREMIÈRE RÉOLUTION**

La présidente, Madame BARADJI Assa, annonce officiellement, sa décision de démissionner de leurs fonctions de présidente de la SAS 2MS AUTO ECOLE, et ce, à compter de ce jour.

La présidente précise qu'elle a pris cette décision après mûre réflexion et qu'elle reste disponible pour assurer une transition harmonieuse, notamment en transmettant toutes les informations et documents nécessaires à son successeur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **DEUXIÈME RÉOLUTION**

Suite à la démission de Madame BARADJI Assa, présidente de la société 2MS AUTO ECOLE, l'assemblée générale a procédé à la nomination d'un nouveau président conformément aux dispositions des statuts de la société.

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance de la démission de Madame BARADJI Assa, a décidé, à l'unanimité, de nommer Madame DIAKITE Maria, née le 08/05/1982 à Paris 11<sup>e</sup>, de nationalité française, demeurant 15, Rue Jules Valles 91000 EVRY en tant que nouvelle présidente de la société 2MS AUTO ECOLE.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **TROISIÈME RÉOLUTION :**

Suite à la deuxième résolution, l'assemblée générale procède à la modification de l'article 13 des statuts, qui sera désormais rédigé comme suit :

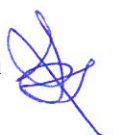
« Madame DIAKITE Maria, née le 08/05/1982 à Paris 11<sup>e</sup>, de nationalité française, demeurant 15, Rue Jules Valles 91000 EVRY est désignée comme présidente sans limitation de durée »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Madame BARADJI Assa



Monsieur DIAKITE Harouna



DA DH DM

Madame DIAKITE Maria

A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized, overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

BA DHOM